

Réf: Dossier N° 133396

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SODRE AGRO-BIO » en abrégé « SAB »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANANERAIE, Lot 88, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 juillet 2022 et enregistrés au CEPICI le 04 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SODRE AGRO-BIO » en abrégé « SAB

»

Objet : L'achat et la vente de tous produits agricoles et dérivés, notamment le maïs, le riz, la farine basse, les coquillages, le sel, le blé, le soja, le son de blé, le cacao, le café.

La transformation, le conditionnement et la vente de tous produits agricoles;

L'exploitation, la gestion et la maintenance d'unité agro-industrielle;

L'exploitation forestière:

Les activités agro pastorales:

L'import-export de toutes marchandises et autres se rapportant à l'objet social.

La prise de participation dans toutes les entreprises ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Et enfin, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANANERAIE, Lot 88, Ilot 06

Dirigeant(s) : M SODRE BOUKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07409 du 24/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37176/GTCA/RC/2022 du 24/08/2022

